

## **AVIS D'APPEL A PROJETS**

**Mise à disposition du domaine public pour une activité économique**

**de courte durée**

**« Petite restauration et animation estivale »**

**du plan d'eau communal**

**Chemin des courses à Cabannes - 13440**

### **Propriétaire :**

Mairie de Cabannes – Place de la Mairie – 13440 Cabannes

### **Objet de l'appel à projets :**

L'appel à projets a pour objet de mettre à disposition d'une tierce personne, via une convention d'occupation temporaire du domaine public, une plate-forme immédiatement attenante au plan d'eau. Elle offre une superficie de 3 160m<sup>2</sup>, sur laquelle est implantée une construction à usage de toilettes et un auvent d'une surface d'environ 40m<sup>2</sup>.

Le preneur proposera une offre d'animation socio-culturelle et touristique régulière, accompagnée de vente de boissons, de petite restauration (sur place ou à emporter) le tout permettant d'attirer un public varié, intergénérationnel et de favoriser les échanges et la convivialité.

Il exploitera le site, sur une période allant de début Juillet à fin Septembre 2023.

### **Modalités de participation :**

- Une dossier succinct de présentation du projet est demandé aux candidats. Il devra comprendre : Lettre de candidature exposant le projet, attestations sociales, fiscales et d'assurance professionnelle, extrait Kbis, attestation licence boissons/restauration.

- Une visite des lieux par le candidat, pourra être effectuée en sollicitant les Services Techniques Municipaux par mail ([marchespublics@mairie-cabannes.fr](mailto:marchespublics@mairie-cabannes.fr)).

- Un entretien de présentation orale sera programmé dès réception de la candidature.

### **Date et heure limites de réception des propositions :**

**Vendredi 16 juin 2023 à 12h00**

- Par courrier : Mairie de Cabannes – Place de la Mairie – 13440 Cabannes
- Par mail : [marchespublics@mairie-cabannes.fr](mailto:marchespublics@mairie-cabannes.fr)

**Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le service marchés publics au 04 90 90 40 53.**